

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 2 juillet 2020

L'an deux mil vingt et le deux juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 25 juin 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Delphine LESCOSTEREYRES, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Marianne ROBERT et Christophe SALLABERRY.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BUSSIRON.

Objet : **Vote du budget primitif 2020 – Budget annexe Locaux commerciaux**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire,

VOTE à l'unanimité, les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2020 :

- Fonctionnement
 - Dépenses : 47 000,00 €
 - Recettes : 47 000,00 €
- Investissement
 - Dépenses : 42 630,00 €
 - Recettes : 42 630,00 €

Pour rappel, total du budget :	
<u>Fonctionnement</u>	
- Dépenses	: 47 000,00 €
- Recettes	: 47 000,00 €
<u>Investissement</u>	
- Dépenses	: 42 630,00 € (dont 0,00 € de RAR)
- Recettes	: 42 630,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 15
Nombre de votes POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré à GUICHE, le 2 juillet 2020

Le Maire,

Reçu par Contrôle de légalité, le **2.1. JUIL. 2020**
Affiché le **13 JUIL. 2020**



Jean Yves BUSSIRON